



Poitou-Charentes,
Pays de la Loire et
Bretagne



Résultats 2015 des exploitations ovins viande de l'Ouest

SYNTHÈSE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE -
POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE



Résultats 2015 des exploitations ovines viande de l'Ouest

Synthèse régionale INOSYS-Réseaux d'Élevage -
Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture Charente), Vincent Bellet (Institut de l'Élevage), Gilles Clénet (Chambre d'agriculture Loire-Atlantique), Laurent Fichet (Chambre d'agriculture Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe), Alain Gouédard (Chambre d'agriculture Bretagne), Béatrice Griffault (Chambre d'agriculture Vienne), Stéphane Migné (Chambre d'agriculture Vendée)

Maquette :

Valérie Lochon (Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

L'équipe du Réseau Ovin Ouest remercie les éleveurs du Réseau pour leur disponibilité et leurs contributions.

Résultats 2015 des exploitations ovins viande de l'Ouest

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ELEVAGE - POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

SOMMAIRE

Rappel des faits marquants de l'année 2015	5
Analyse par combinaison de productions	7
Spécialisés Ovins.....	7
Ovins-Cultures	9
Ovins-Bovins viande	11
Résultats selon l'ancienneté de l'installation.....	11
Analyse par type d'atelier ovin.....	13
Bergerie	13
Mixte	15
Herbe.....	17
Résultats par conduite de la reproduction.....	18
Résultats par type génétique	18
Analyse du coût de production	19
Variabilité	19
Bergerie	21
Mixte	23
Herbe.....	25
Annexes	26
Lexique	30

Avant-propos

Cette synthèse porte sur les résultats techniques et économiques de 46 fermes ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage pour les régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne.

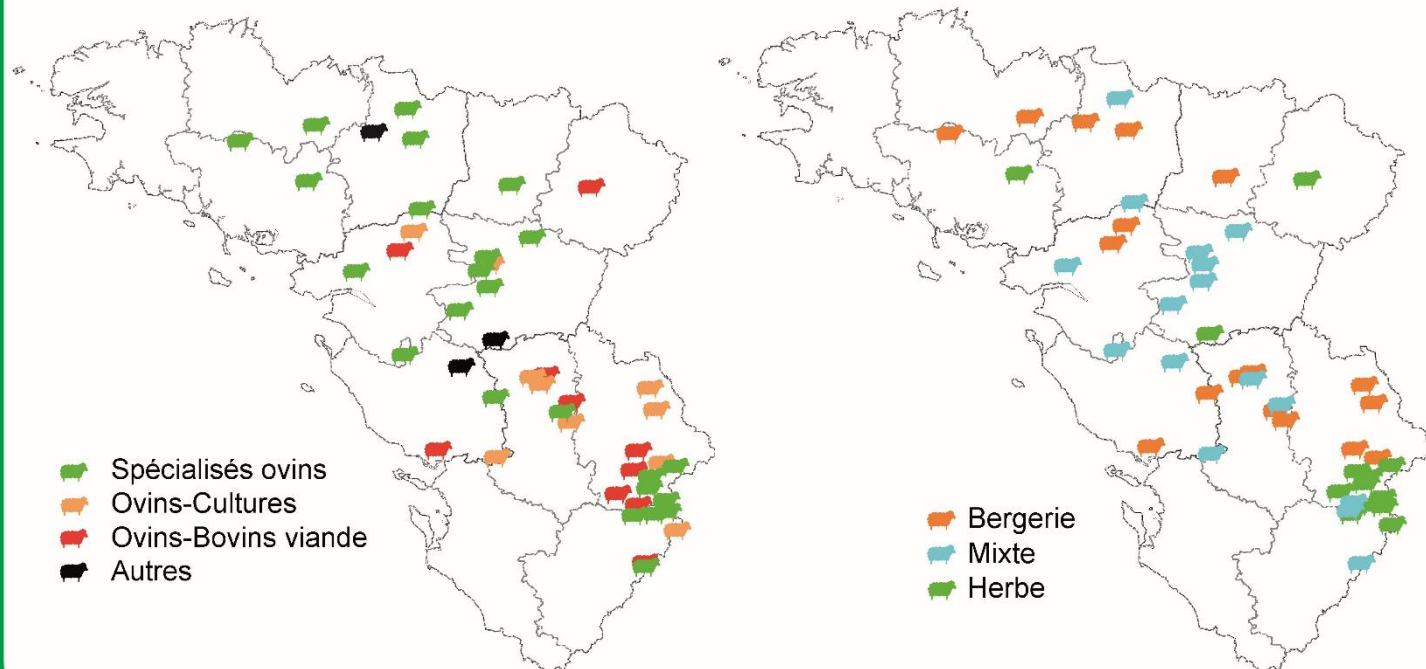
L'analyse est conduite selon deux entrées typologiques :

- Par **combinaison de productions** : exploitations spécialisées, avec grandes cultures ou bovins viande. Cette entrée est privilégiée pour la présentation des résultats économiques globaux, compte tenu du poids des autres ateliers. Quelques exploitations hors Socle national peuvent présenter d'autres combinaisons de productions (volailles essentiellement) et ne sont pas intégrées dans cette partie de l'analyse. Les résultats techniques par combinaison de production sont présentés en annexe (p 26), de même que les coûts de production (p 29).
- Par **conduite alimentaire de l'atelier ovin** : typologie privilégiée pour l'analyse des résultats techniques et du coût de production. Cette typologie est basée sur trois groupes :
 - Bergerie : toutes les lactations sont conduites en bergerie, de même que l'engraissement des agneaux ;
 - Mixte : une partie des lactations est conduite au pâturage, le plus souvent au printemps ;
 - Herbe : au moins une partie des agneaux sont maintenus au pâturage après sevrage, le plus souvent avec complémentation.

Figure 1 : Localisation des exploitations

Conduite par combinaison de productions

Conduite par type d'atelier



RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015

Sur le plan climatique, la sécheresse du début de l'été 2015 n'a pas eu de fortes conséquences dans l'Ouest. Certains éleveurs ont dû rentrer les agneaux d'herbe un peu plus tôt, mais la bonne pousse d'automne a permis de limiter l'impact en matière de consommation de concentré. Les rendements de maïs ensilage ont été pénalisés dans certains secteurs, mais les premières coupes d'herbe ont été correctes dans l'ensemble, de même que les rendements des céréales à paille.

Sur le plan économique, la chute saisonnière des cours en février-mars a été peu marquée en 2015, du fait du manque d'agneau sur le marché et d'un positionnement précoce de la fête de Pâques. En revanche, la chute des prix a été particulièrement forte après Pâques, et ils n'ont retrouvé le niveau de 2014 que vers la fin du mois d'août. L'année 2015 a également été marquée par la poursuite de la baisse des prix des principales matières premières (aliments du bétail, carburants...) et par la poursuite des difficultés de mise en place de la réforme de la PAC : si l'aide ovine a été revalorisée et versée rapidement, les ICH n'ont été soldées qu'à l'automne 2016, et les MAEC le seront peut-être au printemps 2017.

Figure 2 : Evolution de la cotation nationale du prix de l'agneau

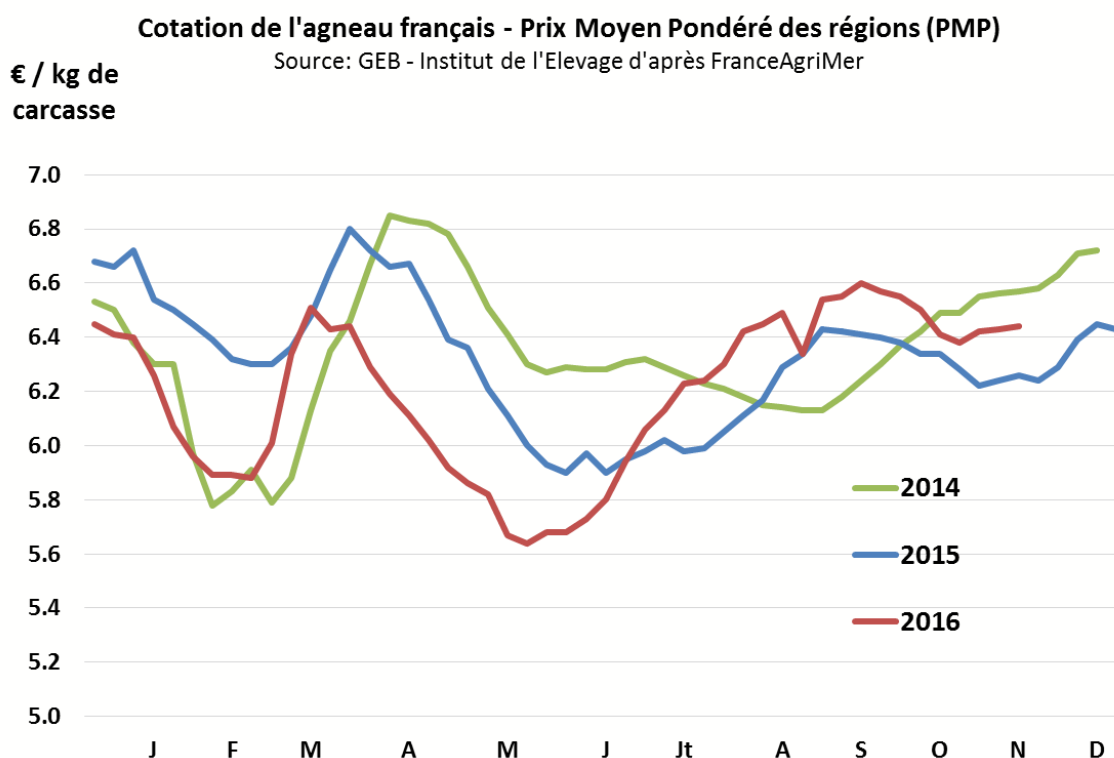


Tableau 1
Résultats des systèmes Spécialisés Ovins

Structure	Systèmes Spécialisés Ovins			2015
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Vos résultats
Nombre d'exploitations	9	6	8	
Main-d'œuvre en UMO	1,5	1,5	1,4	
SAU	84	86	147	
% Herbe	66%	83%	89%	
Brebis	659	504	759	
% UGB OV	99%	100%	100%	

Système fourrager				
Chargement en UGB/ha SFP	2,0	1,0	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	12,6	6,9	6,4	
% maïs dans la SFP	5%	4%	0%	
N minéral/ha Surface en Herbe	16	10	14	
Fourrages en TMS/UGB	2,1	1,7	0,6	
Kg MS/brebis	330	250	97	

Economie globale				
Produit Brut Total €/UMO	134 800	97 900	113 900	
% aides sur PBT	24%	32%	45%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	43 700	31 900	48 300	
Charges de Mécanisation en €/ha	445	259	171	
% annuités/EBE	47%	38%	34%	
Revenu Disponible €/UMO	23 600	19 100	34 400	

ANALYSE PAR COMBINAISON DE PRODUCTIONS

Spécialisés Ovins

Les structures moyennes diffèrent très fortement entre le bassin Est (Montmorillonnais et Confolentais) et le bassin Ouest (Deux-Sèvres, Pays de la Loire et Bretagne). Pour une main-d'œuvre quasiment identique, les herbagers du bassin Est disposent de surfaces et de cheptels nettement plus importants que leurs homologues du bassin Ouest, ce qu'il faut nuancer par des potentiels agronomiques et fourragers généralement inférieurs.

La séparation entre Fourragers et Herbagers est basée sur le chargement (seuil d'1,4 UGB/ha SFP, soit 9,3 brebis/ha SFPO), comme l'illustrent les moyennes très différenciées : 2,0 UGB/ha SFP pour les Fourragers contre 1,0 pour les Herbagers. Les chargements les plus élevés du groupe des Fourragers correspondent à des petites structures bretonnes. Fort logiquement, le pourcentage de prairies est un peu plus élevé chez les Herbagers que chez les Fourragers. Malgré le niveau de chargement, les Fourragers cultivent peu de maïs ensilage (5 % de la SFP), ce qui est classique chez les éleveurs ovins. Ils utilisent également peu d'engrais minéral : 16 unités d'Azote/ha d'herbe en moyenne, soit à peine plus que les Herbagers de l'Est. A chargement identique, les Herbagers de l'Ouest utilisent 1,7 tonne de matière sèche stockée contre 0,6 tonne pour les herbagers de l'Est : ces derniers recourent davantage au pâturage hivernal que leurs collègues de l'Ouest, avec une part moindre d'agnelages de contre-saison.



L'efficacité économique, mesurée par le rapport EBE sur Produit Brut, est de l'ordre d'un tiers pour les systèmes du bassin Ouest, Fourragers ou Herbagers, contre plus de 40 % pour les systèmes Herbagers du bassin Est. Ceci s'explique pour partie par la part d'aides dans le produit, supérieure de 13 points par rapport aux Herbagers de l'Ouest (effet de l'ICHN) et de 21 points par rapport aux Fourragers (les MAEC concernent le plus souvent des Herbagers, hors Bretagne). Les taux moyens d'annuités sur EBE restent supportables, entre 34 et 47 %. Une disparité importante subsiste pour le revenu disponible par UMO selon les systèmes, avec plus de rentabilité et moins d'annuités/EBE pour les systèmes Herbagers de l'Est.

Tableau 2
Résultats des systèmes Ovins-Cultures

Structure	Systèmes Ovins-Cultures		2015
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	6	4	
Main-d'œuvre en UMO	1,1	1,7	
SAU	112	174	
% Herbe	36%	52%	
Brebis	414	681	
% UGB OV	100%	100%	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,7	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	10,7	6,9	
% maïs dans la SFP	2%	2%	
N minéral/ha Surface en Herbe	33	12	
Fourrages en TMS/UGB	1,4	1,7	
Kg MS/brebis	216	245	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	166 000	128 800	
% aides sur PBT	25%	33%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	46 600	43 500	
Charges de Mécanisation en €/ha	443	279	
% annuités/EBE	54%	51%	
Revenu Disponible €/UMO	21 200	21 000	

Ovins-Cultures

Les systèmes ovins-cultures disposent de structures importantes, plus de 100 hectares en moyenne, y compris dans le groupe le plus intensif des Fourragers (112 hectares). La taille moyenne des troupeaux, déjà conséquente en 2014, a fortement progressé pour le groupe des Herbagers, suite à l'introduction d'une exploitation avec une très grosse taille de cheptel. Ces effectifs confirment que la place des ovins dans un système « culture » devient de moins en moins marginale : la taille des troupeaux des Herbagers rivalise avec celles des systèmes ovins spécialisés de l'Ouest et est supérieure à celles des systèmes ovins- bovins.



Les chargements sont stables par rapport aux chiffres de 2014, avec un niveau identique Herbagers ovins-cultures et spécialisés, mais un peu inférieur pour les Fourragers ovins-cultures par rapport aux spécialisés et ovins-bovins. La consommation moyenne de fourrages stockés est inférieure chez les Fourragers, avec 0,3 TMS de moins que pour les Herbagers, mais la variabilité est très forte dans chaque groupe, particulièrement pour les Fourragers. Les conduites alimentaires sont assez différenciées, malgré des parts moyennes d'agnelage de contre-saison très proches : 47% pour les Fourragers et 42% pour les Herbagers. Pour le groupe des Fourragers, le niveau de fertilisation minérale azotée est supérieur à celui des systèmes spécialisés, sans toutefois atteindre celui des systèmes ovins-bovins.

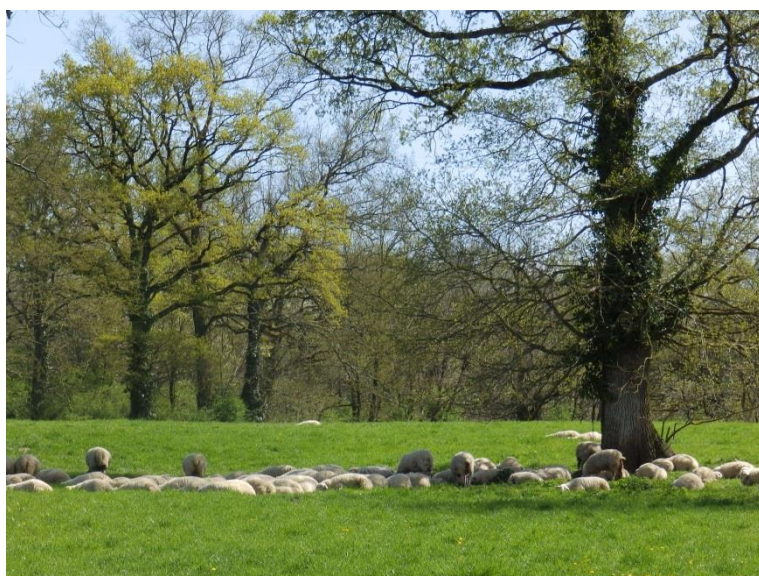
Les produits bruts moyens par UMO des deux groupes ovins-cultures sont équivalents à ceux de leurs homologues ovins-bovins, mais en 2015 les EBE et revenus disponibles sont plus proches des résultats des spécialisés. Entre les deux groupes, la différence de produit brut par UMO est de 37 k€ mais les EBE/UMO sont très proches et au final les revenus disponibles par UMO sont identiques. Le niveau des charges de mécanisations constitue un élément d'explication : celui des Fourragers est particulièrement élevé, supérieur à tous les autres systèmes, à l'exception des Fourragers spécialisés de l'Ouest (niveau identique).

Tableau 3
Résultats des systèmes Ovins-Bovins viande

Structure	Systèmes Ovins-Bovins viande		2015
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	5	
Main-d'œuvre en UMO	1,7	1,9	
SAU	149	171	
% Herbe	67%	75%	
Brebis	418	475	
Vaches allaitantes	77	61	
% UGB OV	32%	47%	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,8	1,2	
% maïs dans la SFP	14%	4%	
N minéral/ha Surface en Herbe	48	19	
Fourrages en TMS/UGB	2,1	2,1	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	162 500	126 400	
% aides sur PBT	25%	36%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	67 700	49 300	
Charges de Mécanisation en €/ha	348	227	
% annuités/EBE	39%	37%	
Revenu Disponible €/UMO	39 900	30 400	



Ovins-Bovins viande

Les systèmes mixtes Ovins-Bovins sont pour moitié conduits en société (GAEC, EARL). Les effectifs moyens des 2 ateliers sont respectivement de 447 brebis et 69 vaches, sur une surface moyenne de 160 ha, dont 20 % de céréales. Pour les exploitations sociétaires, les structures moyennes sont de 2,6 UMO, 218 ha, 580 brebis et 105 vaches. Pour les exploitations individuelles, les moyennes sont d'1,2 UMO, 119 ha, 357 brebis et 38 vaches.

Ces systèmes peuvent bénéficier de la complémentarité des deux productions sur le plan fourrager, avec l'exploitation possible de toutes les prairies en fin d'automne-hiver, période où les bovins ne peuvent plus y accéder. Une attention particulière est portée au calendrier des mises-bas des deux troupeaux, celles-ci constituant les pointes de travail : elles sont souvent décalées en exploitation individuelle. Au-delà des différences de conduite, on peut noter que la moindre tension sur la charge de travail en structure sociétaire se traduit par une meilleure productivité des brebis : 1,35 agneau par brebis en moyenne, contre 1,16 en exploitation individuelle.

Ce groupe de 10 exploitations se subdivise en deux selon leur système fourrager : les Herbagers où la conduite alimentaire est principalement à base d'herbe pâturée, et les Fourragers où la constitution de stocks est plus importante.

Chez les Herbagers le chargement est de 7 brebis /ha SFPO (1,2 UGB/ha) contre 12 brebis/ha pour les Fourragers (1,8 UGB/ha). Dans l'assolement, la part de maïs ensilage est significativement différente : 4 % chez les Herbagers et 14 % chez les Fourragers. Si la part d'herbe dans la surface est assez proche, la fertilisation minérale azotée est quasiment le double chez les Fourragers (48 unités contre 19 unités). Les quantités moyennes de concentré rapportées à la brebis sont de 186 kg chez les Fourragers et 164 kg chez les Herbagers. Rapportée à la production de viande cette différence est légèrement en faveur des fourragers : 7,6 kg de concentré par kg d'agneau produit contre 7,8 kg de concentré pour les Herbagers.

Sur le plan économique, malgré une surface moyenne inférieure, le produit brut par UMO des élevages Fourragers est supérieur, avec plus de 160 K€/UMO contre 126 K€ pour les Herbagers. Cet écart se retrouve au niveau de l'EBE (respectivement 68 K€/UMO et 49 K€/UMO) comme du revenu (40 K€/UMO et 30 K€/UMO), même si la différence de charges de mécanisation vient l'atténuer un peu.

RESULTATS SELON L'ANCIENNETE DE L'INSTALLATION (tous systèmes confondus)

	Croisière	Installation < 5 ans
Nombre d'exploitations	32	11
Produit Brut Total €/UMO	128 800	140 400
% aides sur PBT	31%	31%
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	45 900	49 400
% annuités /EBE	43%	41%
Revenu Disponible €/UMO	26 300	29 400

Sur les 43 exploitations analysées selon la combinaison de productions, 11 sont concernées par une installation depuis moins de 5 ans. Les meilleurs résultats moyens observés pour ces 11 exploitations sont notamment expliqués par l'importance des GAEC (5 sur 11), qui permettent une transmission progressive des exploitations (reprise du capital par le nouvel associé, expérience des associés déjà présents...).

Tableau 4
Résultats techniques du groupe Bergerie

Structure	Bergerie		2015
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	17	-	
Brebis	567	474	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,0	1,1	
brebis /UMO OV	588	452	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	45%	39%	
Taux de mise bas	101	116	
Taux de prolificité	180	207	
Taux de mortalité	20	18	
Taux de productivité numérique	147	197	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	12,4	17,7	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	288	391	
Concentré total (kg/brebis)	237	274	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,4	7,7	
% concentré prélevé	54%	53%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,0	18,6	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,60	6,74	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	185	250	
Charges Opérationnelles	87	102	
dont Charges d'Alimentation Directe	59	72	
dont Charges Surface Fourragère	9	13	
dont Frais vétérinaires	8	7	
dont autres Frais d'Élevage	11	10	
Marge Brute	98	148	

(* tri sur la marge brute par brebis)

ANALYSE PAR TYPE D'ATELIER OVIN

Bergerie

Avec près de 600 brebis par UMO, le groupe Bergerie garde le cheptel moyen le plus important des trois groupes, ce qui suppose une bonne organisation du travail et des équipements adaptés.

La part moyenne d'agnelages de contre-saison du groupe Bergerie est de 45 %, la plus élevée des trois groupes, ce qui correspond bien à une volonté d'intensification de la conduite de l'atelier ovin, mais aussi à la recherche d'un fort étalement des ventes, souvent lié à l'engagement dans des signes officiels de qualité.

Le taux de mises bas de 101 % est obtenu avec une accélération partielle des animaux (comme par exemple un objectif d'un agnelage tous les 10 mois), et il implique une certaine rigueur dans le suivi des lots : planification des luttés, limitation de leur durée, échographies, etc. Le taux moyen de productivité numérique moyenne atteint 147 % par brebis. Ces bons résultats sont liés au niveau de fertilité, y compris en contre-saison, ainsi qu'à une prolificité correcte. Il existe cependant des marges de progrès sur la mortalité des agneaux (moyenne de 20 %). Le résultat du quart supérieur, avec une productivité proche de 2 agneaux par brebis, est lié à une accélération plus marquée du rythme d'agnelage (116% de taux de mise bas), mais aussi à l'utilisation prépondérante de types génétiques prolifiques (forte représentation de systèmes bretons, avec des troupeaux de taille un peu plus réduite).



Le chargement moyen de ces systèmes orientés vers la production en bergerie est supérieur à 12 brebis/ha de SFPO, généralement dans un contexte de surface limitée à bon potentiel. Ce niveau de chargement repose sur une quantité conséquente de stocks fourragers : près de 300 kg de MS/brebis, voire près de 400 kg pour le quart supérieur. Ces systèmes privilégient en général les stocks de bonne valeur alimentaire : ensilage d'herbe ou enrubannage, ou parfois ensilage de maïs. Il faut en moyenne 9,4 kg de concentrés pour produire un kilo de carcasse, ce qui correspond à la conduite en bergerie de toutes les phases de fin de gestation, allaitement et engraissement. Le quart supérieur arrive à réduire cette quantité à 7,7 kg/kg de carcasse produit.

Le poids moyen des agneaux est le plus faible des trois groupes, en relation avec des durées d'engraissement plus courtes en bergerie. La marge brute moyenne est de 98 € par brebis, la plus faible des trois groupes, pénalisée par le niveau élevé des charges d'alimentation directe.

Tableau 5
Résultats techniques du groupe Mixte

Structure	Mixte		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	16	-	
Brebis	518	471	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,1	1,1	
brebis /UMO OV	491	462	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	34%	45%	
Taux de mise bas	97	101	
Taux de prolificité	166	170	
Taux de mortalité	18	17	
Taux de productivité numérique	134	152	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	8,6	9,0	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	229	200	
Concentré total (kg/brebis)	194	207	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	7,9	7,2	
% concentré prélevé	37%	45%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,6	19,3	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,85	7,74	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	186	228	
Charges Opérationnelles	78	88	
dont Charges d'Alimentation Directe	50	54	
dont Charges Surface Fourragère	11	17	
dont Frais vétérinaires	8	9	
dont autres Frais d'Élevage	9	9	
Marge Brute	108	140	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Mixte

Avec leur système à deux périodes de mise bas permettant une bonne valorisation de l'herbe d'automne comme du printemps, les élevages du groupe « Mixte » ont bien profité des bonnes conditions climatiques de 2015 : le produit et la marge bruts progressent de 8 €/brebis par rapport à 2014. Mais du fait d'une part de contre-saison significative (34%), la consommation en fourrages stockés de ces systèmes reste élevée, près de 230 kg MS par brebis. Et l'engraissement systématique des agneaux en bergerie contribue à maintenir la consommation de concentré par brebis juste en dessous du seuil de 200 kg, soit près de 8 kg par kg de carcasse produit. Ces systèmes se caractérisent également par les plus faibles autonomies en concentré, moins de 40 % en moyenne, les agneaux étant en général finis avec de l'aliment du commerce. Or le prix de celui-ci a relativement peu profité de la chute des cours de matière premières.

Les résultats du quart supérieur (plus 40 €/brebis de produit brut) se caractérisent d'abord par 18 points supplémentaires de productivité numérique, expliqués à la fois par des différences de taux de mise bas, de prolificité et de mortalité. L'impact de cette productivité sur le produit brut est cette année renforcé par une meilleure valorisation des agneaux : poids plus élevés (+0,7 kg de carcasse), 10% de plus de contre-saison et recours plus important à la vente directe. La différence de marge brute (32 €/brebis) s'explique également par une meilleure maîtrise des charges d'alimentation directe, avec 0,7 kg de concentré de moins par kg de carcasse produit... même si la différence avec le quart supérieur du groupe Bergerie reste relativement limitée (7,2 kg contre 7,7 kg).



Tableau 6
Résultats techniques du groupe Herbe

Structure	Herbe		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	13	-	
Brebis	644	492	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,2	1,1	
brebis /UMO OV	578	462	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	20%	22%	
Taux de mise bas	94	97	
Taux de prolificité	154	189	
Taux de mortalité	19	18	
Taux de productivité numérique	121	155	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	7,7	7,7	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	145	143	
Concentré total (kg/brebis)	131	125	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	6,1	3,5	
% concentré prélevé	47%	42%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,3	19,5	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,38	6,34	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	157	207	
Charges Opérationnelles	52	50	
dont Charges d'Alimentation Directe	31	29	
dont Charges Surface Fourragère	7	7	
dont Frais vétérinaires	6	6	
dont autres Frais d'Élevage	8	8	
Marge Brute	105	157	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Herbe

13 exploitations composent le groupe Herbe. Elles détiennent en moyenne 578 brebis par UMO (56 de plus qu'en 2014). La part d'agnelages de contre-saison reste faible, 20 % en moyenne, en lien avec une conduite de la reproduction basée sur un agnelage principal de saison, avec des races herbagères, pour une production dominante d'agneaux d'herbe.

A 1,21 agneau par brebis, la productivité numérique moyenne est stable par rapport à 2014. Mais celle du quart supérieur (trié sur la marge brute/brebis) augmente de 22 points (1,55 agneau produit). Cette différence s'explique par un meilleur taux de mise bas (+ 2 points), mais surtout par une prolificité supérieure (+ 11 points) pour une mortalité quasi identique (18%).

Le chargement est en moyenne de 7,7 brebis par ha de SFPO et les stocks sont principalement constitués de foin. La consommation de fourrages par brebis est de très loin la plus faible des trois groupes, à 145 kg de MS. Elle est du même niveau pour le quart supérieur (143 kg), pour un chargement identique.



Les quantités de concentrés consommées sont également faibles, et en baisse par rapport à l'année précédente. La différence entre la moyenne du groupe (131 kg/brebis) et le quart supérieur (125 kg/brebis) n'est que de 6 kg. Cela traduit cependant une différence en termes d'efficacité ramenée au kg de carcasse produit : 3,5 kg pour le quart supérieur (-0,7 kg/2014) contre 6,1 kg pour la moyenne du groupe (+0,4 kg/2014).

La différence de marge brute par brebis observée entre la moyenne et le quart supérieur (52 € contre 20 € en 2014) s'explique surtout par un écart de produit (51 €) en lien avec la différence de productivité numérique (+ 34 points). En effet, le niveau de charges opérationnelles est quasiment identique entre les deux groupes (52 € contre 50 €).

RESULTATS PAR CONDUITE DE LA REPRODUCTION

Conduite de la reproduction	Accélééré		Fractionné		Saison	
	Moyenne	Quart supérieur*	Moyenne	Quart supérieur*	Moyenne	Quart supérieur*
Nombre d'exploitations	8	-	31	-	7	-
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	42%	34%	39%	38%	3%	1%
Taux de mise bas	107	123	97	103	91	95
Taux de prolificité OV	200	216	163	185	153	173
Taux de mortalité OV	19	19	18	14	23	19
Taux de productivité numérique	173	214	131	166	109	133

(* tri sur la productivité numérique par brebis)

L'intensification animale va généralement de pair avec l'intensification de la surface fourragère : l'accélération du rythme d'agnelage se combine souvent avec une conduite alimentaire centrée sur la bergerie, alors qu'une production significative d'agneaux d'herbe suppose une part prédominante d'agnelages de saison. Les productivités moyennes par brebis sont logiquement décroissantes de l'agnelage accéléré vers l'agnelage principal de saison.

RÉSULTATS PAR TYPE GÉNÉTIQUE

Type génétique	Race prolifique	Double troupeau (prolifique et herbager)	Race herbagère
Nombre d'exploitations	6	4	36
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	47%	41%	31%
Taux de mise bas	110	99	95
Taux de prolificité OV	224	186	156
Taux de mortalité OV	18	16	20
Taux de productivité numérique	201	156	121

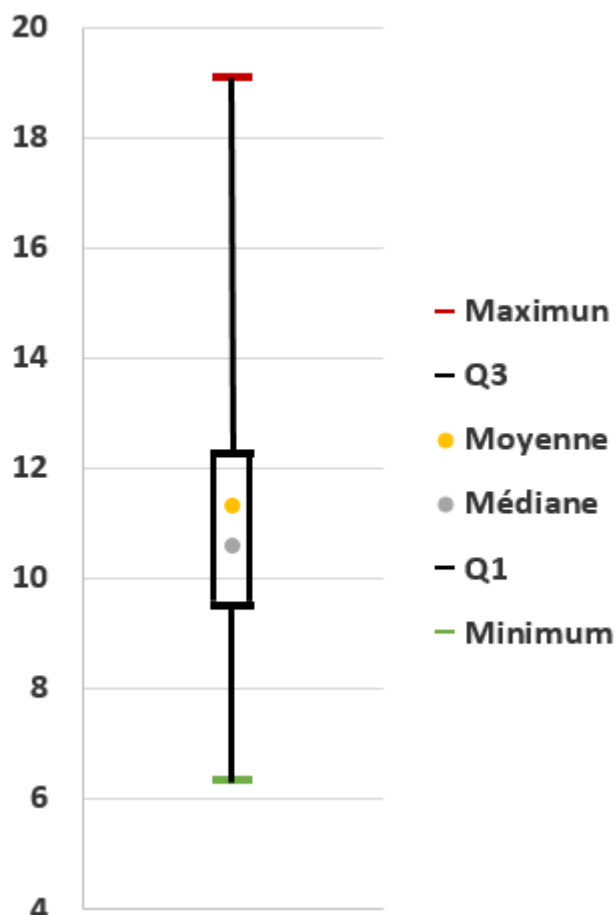
Les types génétiques herbagers (ou plus rarement de bergerie) restent prédominants dans les fermes de références des régions de l'Ouest. On rencontre toutefois un peu plus de types génétiques prolifiques (Romane), notamment en Bretagne, ou encore des doubles troupeaux associant type herbager et Romane (majoritairement utilisée pour la contre-saison). Les troupeaux en race prolifique associent à leur meilleure prolificité un taux de mise bas supérieur (conduite plus intensive sur des petites structures, avec accélération du rythme d'agnelage), ce qui explique les écarts de productivité observés entre les groupes.

ANALYSE DU COUT DE PRODUCTION

Variabilité

Grphe 1

Variabilité du coût de production (€/kg de carcasse)



Tous systèmes confondus, le coût de production varie de 6,3 à 19,1 €/kg de carcasse, avec une moyenne de 11,3 €/kg. Mais la moitié des exploitations se situe dans une fourchette d'une amplitude de moins de 3 €/kg, relativement limitée. Un quart des élevages se situe en-dessous de 9,5 €/kg (Q1 : 1^{er} quartile), et un quart au-dessus de 12,3 €/kg (Q3 : 3^{ème} quartile).

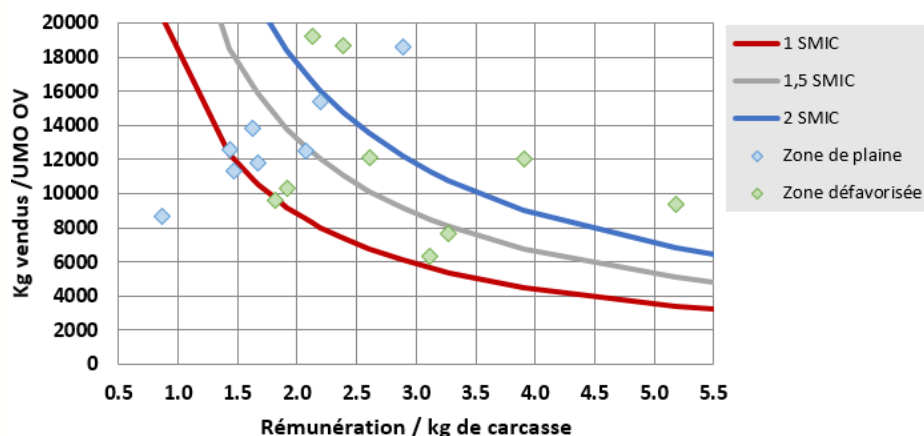


Tableau 7
Tableau de bord du groupe Bergerie

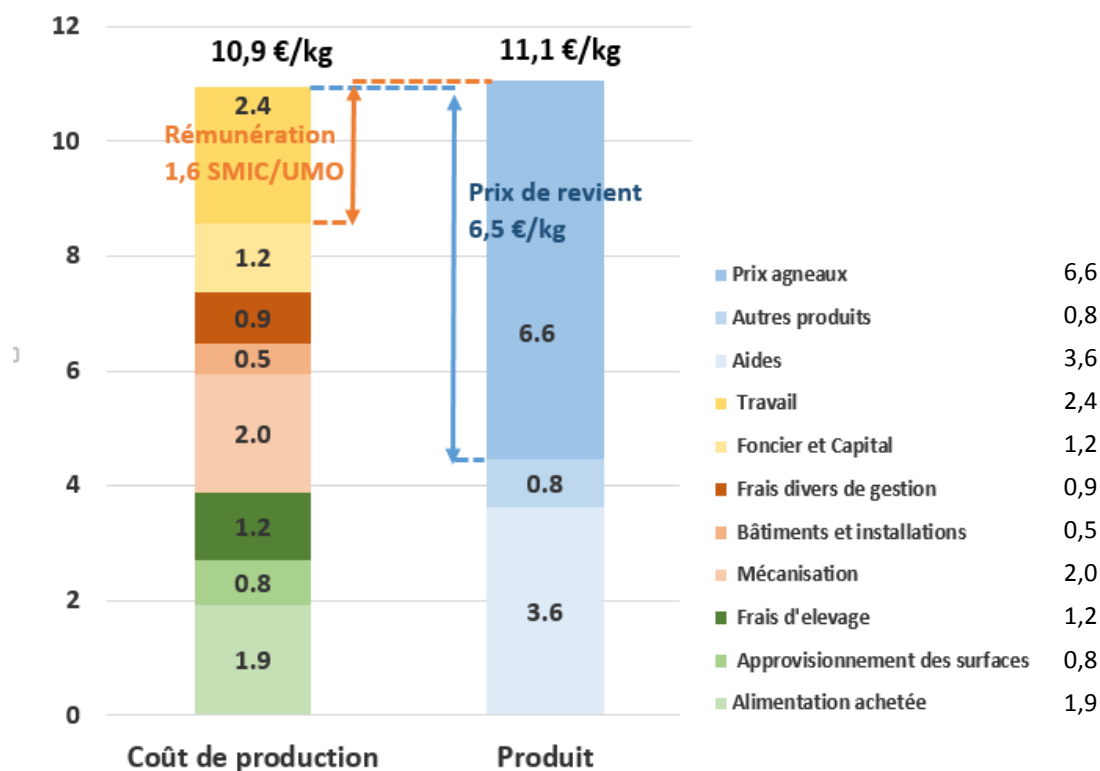
Coût de production	Bergerie		2015
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	17	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	11,1	10,9	
Coût de production hors travail (€/kgc)	8,7	7,3	
Rémunération permise (€/kgc)	2,4	3,6	
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO OV)	12 400	14 700	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,6	2,9	

(* tri sur la rémunération permise par UMO OV exploitant)

Graph 2
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Bergerie



Graph 3
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Bergerie (€/kg de carcasse)



Bergerie

En 2015, le groupe Bergerie obtient le plus faible coût de production moyen, à 10,9 € par kg de carcasse, en baisse de 0,3 € par rapport à l'année précédente. Le coût de production hors travail s'élève à 8,7 €/kgc, un niveau très proche de ceux des autres groupes. Pour la plupart des postes, les moyennes sont assez différenciées par rapport à celles du groupe Herbe, mais relativement proches de celles du groupe Mixte.

A 11,1 €/kg, le produit moyen reste inférieur à celui des groupes Mixte et Herbe, respectivement de 0,2 € et de 1,7 €/kg. Le prix de vente élevé des agneaux lié aux ventes en contre saison (+0,2 €/kg par rapport au groupe Herbe) ne parvient pas à compenser la différence au niveau des aides (2 €/kg de carcasse). Il en résulte une plus faible rémunération par kg de carcasse, de l'ordre de 2,4 €.

Malgré une très bonne productivité du travail (12,4 tonnes/UMO), la rémunération moyenne par UMO est comparable à celle du groupe Mixte (1,6 SMIC /UMO) mais inférieure à celle du groupe Herbe, de 0,5 SMIC par UMO. Le quart supérieur affiche cependant un niveau de rémunération tout à fait correct (2,9 SMIC/UMO), grâce à un coût hors travail inférieur d'1,6 €/kg et une productivité du travail proche de 15 tonnes/UMO. Les élevages à plus de 3 €/kg de rémunération permise sont tous localisés en zone défavorisée : effet de l'ICHN.

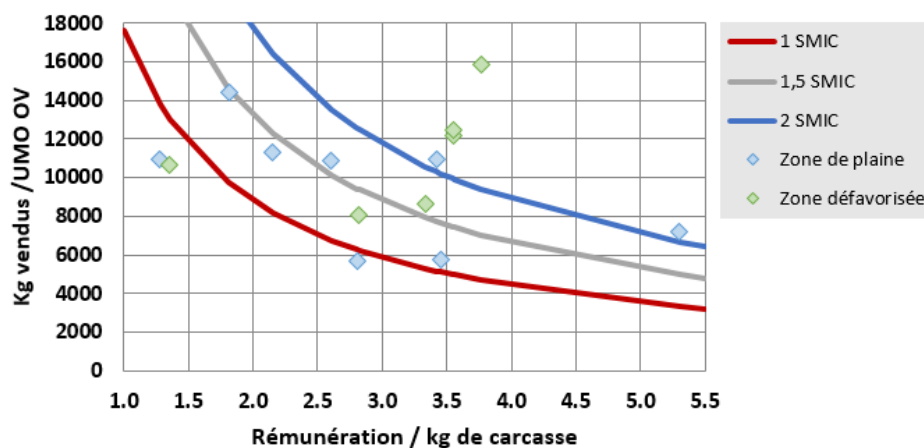


Tableau 8
Tableau de bord du groupe Mixte

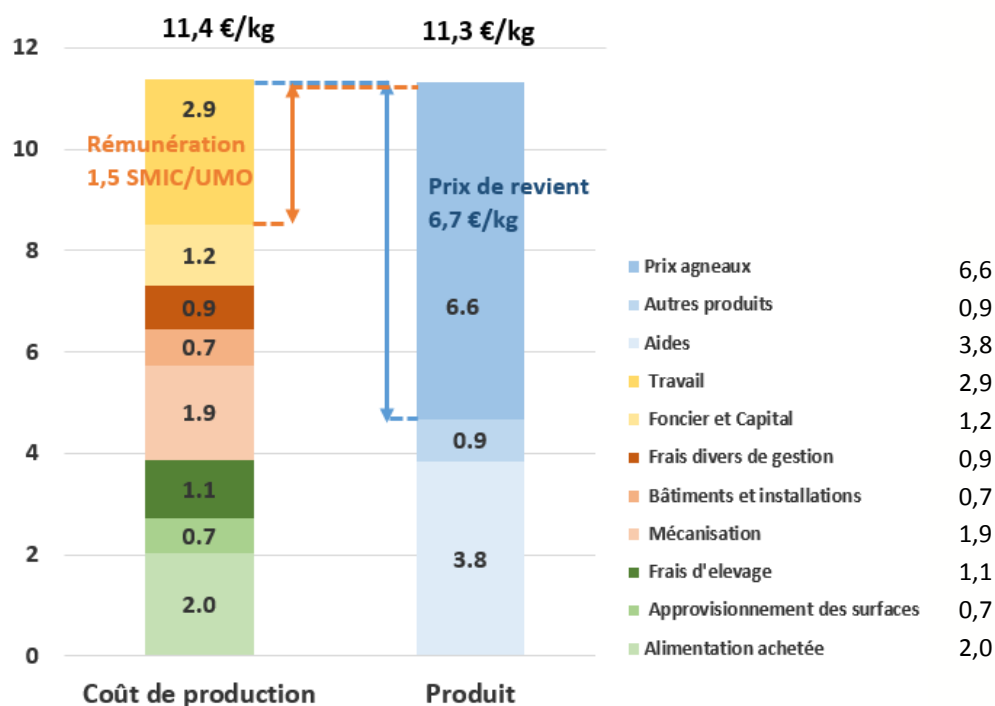
Coût de production	Mixte		2015
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	15	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	11,3	11,8	
Coût de production hors travail (€/kgc)	8,6	7,7	
Rémunération permise (€/kgc)	2,7	4,0	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	10 200	11 900	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,5	3,0	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graph 4
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Mixte



Graph 5
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Mixte (€/kg de carcasse)



Mixte

A 11,4 €/kg de carcasse, le coût de production moyen du groupe Mixte (des lactations à l'herbe mais tout l'engraissement en bergerie) est plus élevé que celui du groupe Bergerie, et légèrement en dessous de celui du groupe Herbe. Contrairement à 2014, par rapport au groupe Bergerie le groupe Mixte ne montre des économies que sur les postes Mécanisation, Approvisionnement des surfaces et frais d'élevage. Ce petit avantage sur le coût hors travail, cumulé à un produit très légèrement supérieur (effet des aides), est annulé par une moindre productivité du travail (qui dépasse tout de même 10 tonnes/UMO), du fait de cheptels de taille inférieure, rapportés à la main-d'œuvre, et de productivités des brebis moins élevées (cf. p 22).

A 2,7 €/kg, la rémunération moyenne par kg produit est plus élevée que celle du groupe Bergerie, mais nettement inférieure à celle du groupe Herbe. La rémunération moyenne par UMO atteint tout juste le seuil d'1,5 SMIC, légèrement en dessous de celle du groupe Bergerie. Le quart supérieur atteint toutefois 3 SMIC/UMO, grâce à un coût hors travail inférieur de près d'1 € par rapport à la moyenne du groupe, et à une productivité du travail proche de 12 tonnes/UMO.

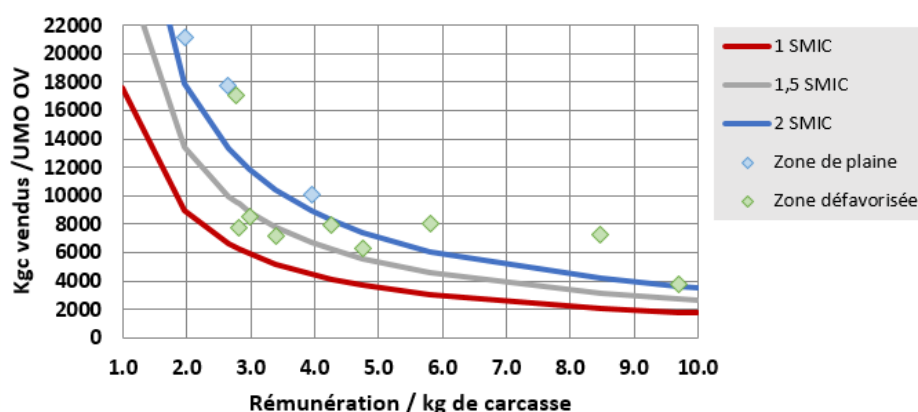


Tableau 9
Tableau de bord du groupe Herbe

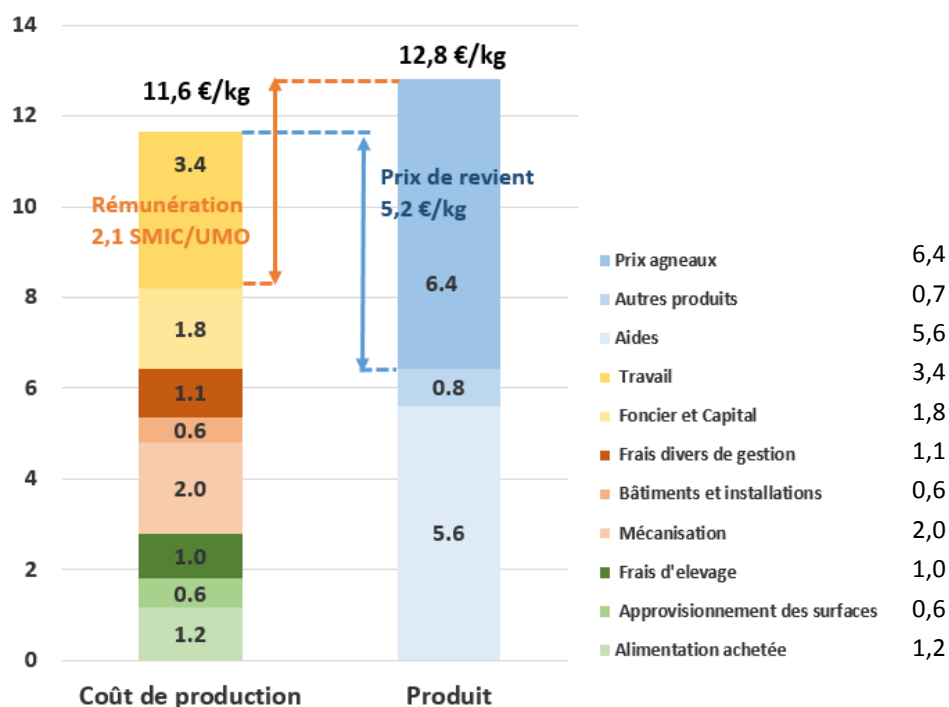
Coût de production	Herbe		2015
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	13	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	12,8	13,6	
Coût de production hors travail (€/kgc)	8,7	7,9	
Rémunération permise (€/kgc)	4,1	5,7	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	9 900	10 800	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	2,1	3,5	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graphe 6
Rémunération et productivité du total de la main-d'oeuvre OV du groupe Herbe



Graphe 7
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Herbe (€/kg de carcasse)



Herbe

Le groupe Herbe bénéficie du coût de production le plus faible : 11,6 €/kg de carcasse. Cet avantage est obtenu grâce à des itinéraires techniques particulièrement économes : peu de contre-saison (20%) et priorité donnée à l'engraissement des agneaux à l'herbe. D'où un niveau particulièrement faible pour le poste Alimentation achetée (1,2 €/kg). La quantité de concentré utilisée est de loin la plus faible, non seulement rapportée à la brebis (131kg), mais aussi au kg de carcasse produit (6,1 kg), avec des poids de carcasse proches de ceux des autres groupes. Mais le faible niveau de chargement se répercute sur le poste Foncier et Capital, avec une moyenne de 1,8 €/kg, soit 50% de plus que pour les deux autres groupes.

Côté produit, le prix plus faible, de l'ordre de 0,2 €/kg de moins que pour les deux autres groupes (moins de contre-saison), est compensé par des aides supérieures : 5,6 €/kg, contre 3,6 à 3,8 €/kg pour les deux autres groupes. Le produit moyen atteint 12,8 €/kg, soit plus d'un euro de plus que pour les deux autres groupes. La conjonction d'un produit élevé et d'un faible coût hors travail permet au groupe Herbe d'obtenir le meilleur niveau de rémunération par kg, 2,9 €, ce qu'il faut relativiser par une variabilité particulièrement importante.

Avec une productivité du travail légèrement inférieure à celle du groupe en conduite Mixte, la rémunération moyenne par UMO, 2,2 SMIC, est la meilleure des trois groupes, mais toujours avec une très forte variabilité. Comme dans les autres groupes, le quart supérieur se caractérise à la fois par un moindre coût hors travail (-0,8 €/kg) et une meilleure productivité du travail (près d'une tonne supplémentaire).



ANNEXES

Tableau 10

Structures, système fourrager et résultats économiques globaux par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
Nombre d'exploitations	9	6	8	6	4	5	5
Main-d'œuvre en UMO	1.5	1.5	1.4	1.1	1.7	1.7	1.9
SAU	84	86	147	112	174	149	171
% Herbe brebis	66%	83%	89%	36%	52%	67%	75%
Vaches allaitantes	659	504	759	414	681	418	475
% UGB OV	2	0	0	0	0	77	61
	99%	100%	100%	100%	100%	32%	47%

Système fourrager							
Chargement en UGB/ha SFP	2.0	1.0	1.0	1.7	1.0	1.8	1.2
Chargement en brebis/ha SFPO	12.6	6.9	6.4	10.7	6.9	11.2	8.0
% maïs dans la SFP	5%	4%	0%	2%	2%	14%	4%
N minéral/ha Surface en Herbe	16	10	14	33	12	48	19
Fourrages en TMS/UGB	2.1	1.7	0.6	1.4	1.7	2.1	2.1
Kg MS/brebis	330	250	97	216	245	165	202

Economie globale							
Produit Brut Total/UMO	134 800	97 900	113 900	166 000	128 800	162 500	126 400
% aides sur PBT	24%	32%	45%	25%	33%	25%	36%
Excédent Brut d'Exploitation /UMO	43 700	31 900	48 400	46 600	43 500	67 700	49 300
Charges de Mécanisation en €/ha	445	259	171	443	279	348	227
% annuités /EBE	47%	38%	34%	54%	51%	39%	37%
Revenu Disponible/UMO	23 600	19 100	34 300	21 200	21 000	39 900	30 400

Tableau 11

Résultats de l'atelier par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
Nombre d'exploitations	9	6	8	6	4	5	5
Brebis	659	504	759	414	681	418	475
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1.26	1.42	1.36	0.67	1.27	0.61	1.03
brebis /UMO OV	525	378	562	620	517	696	522

Reproduction							
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	42%	37%	21%	39%	36%	41%	27%
Taux de mise bas	103	98	93	99	92	100	94
Taux de prolificité OV	200	175	140	161	149	166	154
Taux de mortalité OV	18	16	19	18	20	18	20
Taux de productivité numérique	169	144	107	131	109	134	116

Alimentation							
brebis /ha SFPO	12.6	6.9	6.4	10.7	6.9	11.2	8.0
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	330	250	97	216	245	165	202
Concentré total (kg/brebis)	251	186	136	204	186	186	164
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8.2	7.2	7.3	8.8	9.9	7.8	7.6
% concentré prélevé	40%	25%	38%	56%	54%	58%	55%

Commercialisation							
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18.4	18.5	18.1	18.2	18.1	18.2	18.6
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6.62	7.27	6.44	6.51	6.35	6.89	6.55

Economie de l'atelier (€/brebis)							
Produit Brut	210	198	140	167	150	180	163
Charges Opérationnelles	95	82	51	77	64	79	64
dont Charges d'Alimentation Directe	66	50	33	50	42	46	40
dont Charges Surface Fourragère	9	12	5	8	7	15	9
dont Frais vétérinaires	10	9	6	9	5	8	6
dont autres Frais d'Elevage	10	11	7	10	10	10	9
Marge Brute	115	116	89	90	86	101	99

Tableau 12
Coût de production par combinaison de productions (€/kg de carcasse)

	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
Nombre d'exploitations	9	6	8	6	4	5	5
Coût de production	9.9	14.2	13.2	11.6	13.3	9.2	11.9
Alimentation achetée	2.0	2.4	1.4	1.8	1.9	1.4	1.7
Approvisionnement des surfaces	0.6	0.7	0.6	0.8	0.9	1.0	1.0
Frais d'élevage	1.1	1.8	1.1	1.1	1.1	1.0	1.1
Mécanisation	1.7	2.0	2.1	2.7	2.5	1.7	1.9
Bâtiments et installations	0.8	0.9	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5
Frais divers de gestion	0.7	1.1	1.3	1.0	1.1	0.6	1.1
Foncier et Capital	0.9	1.4	2.1	1.2	1.9	1.0	1.4
Travail	2.2	3.9	4.0	2.4	3.4	2.0	3.2
Produit de l'atelier	9.7	13.8	14.3	10.8	13.4	10.6	12.6
Prix agneaux	6.6	7.3	6.4	6.5	6.4	6.9	6.5
Autres produits	0.7	1.7	0.8	0.7	0.7	0.8	1.3
Aides	2.4	4.9	7.1	3.7	6.3	3.0	4.8
Prix de revient pour 1,5 SMIC	6.8	7.6	5.3	7.3	6.2	5.5	5.8
Rémunération permise (€/kgc)	1.9	3.6	4.6	1.6	3.5	3.2	3.4
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	13 700	7 700	9 200	12 900	7 900	13 500	7 700
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1.4	1.4	2.0	1.0	1.6	2.6	1.9

Tableau 13
Résultats par type d'atelier

Structure	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	17	16	13
Brebis	567	518	644
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,0	1,1	1,2
brebis /UMO OV	588	491	578

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	45%	34%	20%
Taux de mise bas	101	97	94
Taux de prolificité	180	166	154
Taux de mortalité	20	18	19
Taux de productivité numérique	147	134	121

Alimentation			
brebis /ha SFPO	12,4	8,6	7,7
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	288	229	145
Concentré total (kg/brebis)	237	194	131
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,4	7,9	6,1
% concentré prélevé	54%	37%	47%

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,0	18,6	18,3
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,60	6,85	6,38

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	185	186	157
Charges Opérationnelles	87	78	52
dont Charges d'Alimentation Directe	59	50	31
dont Charges Surface Fourragère	9	11	7
dont Frais vétérinaires	8	8	6
dont autres Frais d'Élevage	11	9	8
Marge Brute	98	108	105

Tableau 14
Coûts de production par type d'atelier (€/kg de carcasse)

	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	17	15	13
Coût de production	10,9	11,4	11,6
Alimentation achetée	1,9	2,0	1,2
Approvisionnement des surfaces	0,8	0,7	0,6
Frais d'élevage	1,2	1,1	1,0
Mécanisation	2,0	1,9	2,0
Bâtiments et installations	0,5	0,7	0,6
Frais divers de gestion	0,9	0,9	1,1
Foncier et Capital	1,2	1,2	1,8
Travail	2,4	2,9	3,4
Produit de l'atelier	11,1	11,3	12,8
Prix agneaux	6,6	6,6	6,4
Autres produits	0,8	0,9	0,8
Aides	3,6	3,8	5,6
Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,5	6,7	5,2
Rémunération permise (€/kgc)	2,3	2,8	2,9
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	12 400	10 200	9 900
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1,6	1,5	2,1

LEXIQUE

Concentré total : y compris celui distribué aux agneaux

Coût de production : y compris les charges supplétives (fermage calculé pour les terres en propriété, rémunération des capitaux propres et de la main-d'œuvre des exploitants, sur la base d'1,5 SMIC/UMO). Les cultures autoconsommées sont prises à un prix de revient.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Fourrages en TMS/UGB ou kg MS/brebis : fourrages stockés et distribués, en tonne ou kg de matière sèche.

ICHN : Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel

Marge et Produit bruts par brebis : y compris les produits et charges de la SFPO, et cultures autoconsommées prises à un prix de cession.

PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale

Prix de revient : coût de production moins les aides et les autres produits de l'atelier (réformes, laine, etc.).

Productivité de la main-d'œuvre : kg de carcasse d'agneau vendus par UMO OV, corrigés de la variation d'inventaire et des achats.

Rémunération permise : produit de l'atelier moins le coût de production hors rémunération du travail des exploitants.

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface fourragère Principale

SFPO : SFP consacrée à l'atelier ovin

Taux de mise bas : nombre de mises bas rapporté à l'effectif destiné à la reproduction, y compris les agnelles de plus de 6 mois

Taux de mortalité : nombre d'agneaux morts (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au total des agneaux nés.

Taux de productivité numérique par brebis : agneaux vendus ou conservés pour le renouvellement interne, corrigés de la variation d'inventaire, rapportés à l'effectif moyen de brebis, y compris les agnelles de plus de 6 mois.

Taux de prolificité : total des agneaux nés (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au nombre de mises bas

% UGB OV : part des UGB ovines dans le total du cheptel

UMO : unité de main-d'œuvre. Le produit brut total est rapporté au total des UMO. L'EBE et le Revenu disponible sont rapportés aux UMO exploitants.

UMO OV : UMO consacrées à l'atelier ovin, calculées selon les coefficients utilisés dans la méthode Coût de production (y compris cultures utilisées pour l'atelier ovin).

POUR ALLER PLUS LOIN

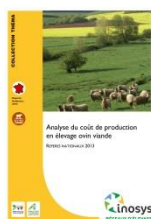
Publications régionales :

- Systèmes ovins de l'Ouest : dossier de cas-types, actualisés en conjoncture 2015 (mars 2016)
- PAC : pile je gagne, face je m'adapte (septembre 2015)
- Synthèse appui technique 2014 en Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne (octobre 2015)
- Créer un atelier ovin viande en Poitou-Charentes (juillet 2014)
- Créer un atelier ovin viande en Pays de la Loire (juillet 2014)
- Créer un atelier ovin viande en Bretagne (juillet 2014)



Publication nationales :

- Revenu en élevage ovin viande : les priorités varient selon les systèmes (septembre 2015)
- Analyse du coût de production en élevage ovin viande (septembre 2014)
- Economie de l'élevage – Dossier annuel Ovins – Année 2015 et perspectives 2016 : des signaux contradictoires ! (avril 2016)



CONTACTS :

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes
Vincent Bellet - Tél. : 05 49 44 74 94
vincent.bellet@idele.fr

Charente
Nathalie Augas
nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Deux-Sèvres
Gérard Hoppenreys
gerard.hoppenreys@deux-sevres.chambagri.fr

Vienne
Béatrice Griffault
beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

Loire-Atlantique
Gilles Clénet
gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Laurent Fichet
laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Vendée
Stéphane Migné
stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Bretagne
Alain Gouédard
alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

RESULTATS 2015 DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE DE L'OUEST

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAU D'ELEVAGE – POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2015 de 46 fermes de références ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'Elevage. Ces résultats sont présentés selon une double entrée : par combinaisons de productions (résultats économiques globaux) et par type d'atelier (résultats techniques et coût de production).

Les résultats techniques présentent de forts gradients d'intensification, du bassin Montmorillonnais/Confolentais vers la Bretagne, et des ateliers privilégiant la production d'agneaux d'herbe vers ceux axés sur la conduite en bergerie. L'analyse du coût de production montre un avantage au groupe Herbe en matière de rémunération permise (2,1 SMIC/UMO), grâce à des charges plus faibles et des aides supérieures, même si la productivité du travail est plus élevée dans le groupe Bergerie (12,4 tonnes de carcasse/UMO).

Dans le contexte d'une année 2015 où la sécheresse estivale a été bien compensée par de bonnes repousses automnales, où les rendements des cultures ont été globalement satisfaisants mais où les prix des céréales ont commencé à baisser, les revenus disponibles moyens par UMO s'étagent approximativement de 20 K€ (spécialisés herbagers du bassin Ouest et ovins-cultures fourragers) à 40 K€ (ovins-bovins fourragers).

Décembre 2016

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2427-2841

Référence idele : 00 16 502 039



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des fermes suivies dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage (socle national), ainsi que la construction de l'expertise en équipes et le repérage de systèmes d'exploitations innovants, bénéficient d'un soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CASDAR), dans le cadre du PNDAR et des PRDAR.

D'autres sources de financement sont mobilisées pour le suivi de fermes choisies à l'échelle régionale (socles régionaux) ou pour des travaux spécifiques sur des thèmes porteurs d'enjeu d'avenir.

La responsabilité du Ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»